

## **Rapport du Président**

Séance publique du  
lundi 15 février 2021  
N° CD-2021-3-1-2

### **1<sup>ère</sup> Commission**

Commission des dynamiques et équilibres territoriaux et des mobilités

### **Service instructeur**

Pôle gestion du domaine et finances

### **Service consulté**

## **RAPPORT BUDGÉTAIRE 2021 : POLITIQUE DES INFRASTRUCTURES, ROUTES ET MOBILITÉ**

Résumé : Le rapport présente les propositions du budget 2021 pour l'ensemble des dépenses et recettes afférentes à la politique des infrastructures, routes et mobilité.

Dans ces domaines, le budget 2021 est marqué par :

- l'intégration des besoins relatifs au réseau routier national transféré à la CeA au 1er janvier 2021, pour ce qui concerne le budget de la maintenance et des projets d'aménagements routiers,
- le maintien du niveau élevé du budget dédié à l'entretien et à la maintenance, notamment pour les travaux de renouvellement des couches de roulement, la maintenance des ouvrages d'art et l'équipement du réseau routier,
- le financement de projets routiers d'envergure tels que la déviation de CHATENOIS, la régénération des chaussées de l'A 35 et de la RN 1083 à SELESTAT, la liaison A 35/RD 83 à hauteur d'ENSISHEIM, les aménagements des Transports en Site Propre Ouest (TSPO), l'aménagement des plateformes douanières du Sud Alsace sur l'A 35, la mise à 2x3 voies de l'A 36 à MULHOUSE, l'échangeur de BURNHAUPT entre la RD 83 et l'A 36 ainsi que l'aménagement multimodal de la RN 4 et de l'A 351.
- la poursuite du projet Très Haut Débit Alsace visant à déployer la fibre optique à l'horizon 2022 dans toutes les communes relevant de la zone d'initiative publique,
- le financement des études et travaux des lignes de fret reliant COLMAR à VOLGELSHEIM et BEINHEIM à ROESCHWOOG.

Au plan budgétaire, le montant global des crédits de paiement s'élève à un total de 148 952 000 € en dépenses (dont 27 652 000 € en fonctionnement) et

de 25 723 000 € en recettes (dont 2 373 000 € en fonctionnement). Le montant global des autorisations de programme s'élève à un total de 260 301 327,06 € en dépenses et 18 613 500 € en recettes.

Le budget détaillé ci-après s'inscrit dans le cadre de la création de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021 : il consolide ainsi les inscriptions budgétaires des Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin qui se rapportent aux politiques routières et de mobilité, ainsi qu'aux grands équipements pour l'ensemble du territoire alsacien.

Au-delà des deux collectivités alsaciennes, ce budget intègre également les prévisions budgétaires relatives au réseau routier national transféré.

Les montants inscrits au titre de l'année 2021 traduisent les besoins nécessaires de la CeA pour exercer pleinement ses responsabilités, ses attributions dans un domaine où sa compétence est de droit et où les attentes des Alsaciens sont fortes.

Ils tiennent compte de la nécessité de maintenir un niveau d'entretien et de sécurité suffisant sur le réseau routier de la CeA (section budgétaire « entretien et maintenance »), de l'avancement des opérations d'aménagements routiers (section budgétaire « travaux neufs »), ainsi que des engagements de la Collectivité dans le domaine des dépenses indirectes (notamment pour les participations aux investissements dont la maîtrise d'ouvrage sera assurée par l'Eurométropole de Strasbourg à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021).

## **I. Présentation des grandes évolutions 2020 – 2021, ainsi que les objectifs 2021 poursuivis par la Collectivité européenne d'Alsace :**

### **A/ Secteur « Entretien et exploitation »**

**CP 2021** : 65,813 M€ en investissement et 27,282 M€ en fonctionnement

**Prévisions de recettes 2021** : 2,530 M€ en investissement et 2,323 M€ en fonctionnement

En 2019 comme en 2020, les dépenses du secteur « entretien et exploitation » représentent environ 2/3 du budget routier cumulé des deux départements alsaciens. Celles-ci ont pour objectif de maintenir un bon niveau d'entretien du réseau routier afin de garantir, durablement, aux usagers des conditions de circulation sûres et fluides.

### **Les orientations communes pour 2021 :**

En plus du regroupement des budgets d'entretien bas-rhinois et haut-rhinois, il a été nécessaire d'intégrer les besoins relatifs à la maintenance du réseau routier national transféré à la CeA au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Le volume global du budget d'entretien du réseau routier national transféré a été calibré sur la base d'une compensation financière de 15 M€. Il convient à cet égard de souligner le décalage important entre le montant de cette compensation financière et les sommes dépensées en 2020 par l'Etat (DIREST, DREAL) au titre de l'entretien du réseau routier national transféré à la CeA au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (plus de 20 M€).

Dans un souci d'harmonisation des procédures et d'optimisation financière, la gestion budgétaire des activités du Service Achat Réparation des Matériels (SARM) du Haut-Rhin est transférée dans le budget annexe du Service Parc Véhicules Bacs Rhénans (SPVBR) au 01/01/2021. Il est donc nécessaire d'imputer les frais directs dédiés au fonctionnement du SARM mais aussi les charges de personnel (estimées à 0,930 M€) ainsi que des frais d'entretien et de réparation des bâtiments (fluides, frais de nettoyage, informatique et téléphonie ... estimés globalement à 0,135 M€) directement sur le budget annexe et non plus sur le budget principal. En contrepartie, l'application du tarif du SPVBR doit être intégrée sur les lignes de fonctionnement du budget principal en ce qui concerne la location des véhicules et des engins pour les services de la Direction.

## **B/ Secteur « Travaux neufs »**

**CP 2021** : 46,955 M€ en investissement

**Prévisions de recettes 2021** : 20,296 M€ en investissement et 0,05 M€ en fonctionnement

Dans ce domaine, les deux départements ont engagé des études et travaux qui ont mobilisé d'importants crédits de paiement sur les deux derniers exercices budgétaires. En 2020, à titre d'exemples, ce sont plus de 6 M€ (11,5 M€ après DM1) qui ont été inscrits sur 4 opérations du Bas-Rhin (RD 18 - liaison A 4-LORENTZEN, RD 14/RD 133 entre SAVERNE et BOUXWILLER, accès RD 1420 à DORLISHEIM – MUTZIG et le Transport en Site Propre de l'Ouest Strasbourgeois) et environ 8,5 M€ sur 3 opérations du Haut-Rhin (déviation de BALLERSDORF, liaison A 35/RD 83 à hauteur d'ENSISHEIM et le carrefour du pont SNCF à RIEDISHEIM).

### **Les orientations communes pour 2021 :**

Hormis pour les chantiers désormais terminés ou en cours de clôture (carrefour du pont SNCF à RIEDISHEIM, accès RD 1420 à DORLISHEIM – MUTZIG, déviation de BALLERSDORF), les opérations précitées nécessitent de mobiliser également de fortes sommes en 2021, ainsi que pour les années suivantes (17,535 M€ en 2022 puis 23,11 M€ en 2023 pour l'aménagement de 5A3F à SAINT-LOUIS).

Comme pour la partie « entretien – exploitation », la majeure partie du BP 2021 va concerner des opérations du réseau routier national transféré à la CeA en 2021, avec notamment la déviation de CHATENOIS sur la RN 59 et les travaux de régénération des chaussées de l'A 35 et de la RN 1083 à SELESTAT.

## **C/ Secteur « mobilités »**

**CP 2021** : 2,605 M€ en investissement et 0,369 M€ en fonctionnement

**Prévisions de recettes 2021** : 0,524 M€ en investissement

Jusqu'à présent, les montants inscrits dans les budgets des deux collectivités alsaciennes pour les mobilités n'étaient pas identifiés dans un programme ou un secteur budgétaire spécifique. Ces dépenses étaient ventilées entre la partie « travaux neufs » (pour les aménagements de pistes cyclables ou de parkings de co-voiturage notamment) et la partie « entretien – exploitation » (pour les dépenses de fonctionnement, comme par exemple les différentes actions en faveur des mobilités, ou la participation à la réduction tarifaire pour les usagers de l'A 4 dans le Bas-Rhin).

Les dépenses les plus élevées dans ce domaine correspondent aux aménagements de pistes cyclables, sur domaine départemental ou sur domaine de tiers.

### **Les orientations communes pour 2021 :**

Afin d'identifier l'ensemble des dépenses et recettes inhérentes aux mobilités, un secteur budgétaire « mobilité » a été créé dans la segmentation budgétaire. Ce dernier est ensuite détaillé par programmes et opérations, notamment pour les aménagements des pistes cyclables, les autres aménagements (parkings de co-voiturage, aménagements d'accessibilité) et les différentes actions en faveur des mobilités.

### **D/ Secteur « Grands équipements et infrastructures de communication »**

**CP 2021** : 5,927 M€ en investissement et 0,001 M€ en fonctionnement

La politique des grands équipements et infrastructures de communication a pour objectif de :

- soutenir les projets structurants de notre territoire,
- contribuer à la protection de l'environnement en privilégiant les modes de transports à faible impact carbone,
- réduire les distances en termes de temps par le rail,
- favoriser les transports en commun,
- éliminer la fracture numérique, en particulier au sein des territoires ruraux.

En 2019 et 2020, les travaux de raccordement en Très Haut Débit (THD) des communes comprises dans le Réseau d'Initiative Publique Rosace se sont poursuivis. Dans le Haut-Rhin, les 55 communes prioritaires ont été raccordées au courant du premier semestre 2020. A fin octobre, sur les 700 Communes alsaciennes prévues pour être raccordées, 559 le sont, soit 80 % de l'objectif et 273 000 prises ont été ouvertes aux opérateurs.

En ce qui concerne les opérations inscrites au CPER telles que la Rcade sud de STRASBOURG, l'aménagement multimodal de la RN 4 et A 351, la requalification de l'A 35 à STRASBOURG et la déviation de CHATENOIS ; elles ont nécessité l'inscription de 4,685 M€ en 2020 pour la partie bas-rhinoise, et côté Haut-Rhin, la mise à 2x3 voies de l'A 35 à MULHOUSE a mobilisé 2,2 M€ de crédits de paiement en 2020.

### **Les orientations pour 2021 :**

- ❖ La DSP Haut-Rhin Télécom régissant le réseau départemental haut-débit prendra fin en novembre 2021. Ce réseau est fortement imbriqué dans celui de l'ancienne Région Alsace (Alsace Connexia). Avant la fin de ces deux DSP, les réseaux devront être audités afin de connaître leur composition exacte, et définir leur évolution.

Ainsi sur proposition de la Région Grand Est, il est prévu de réaliser un audit commun aux deux réseaux Haut-Débit pour, in fine, en transférer la plus grande partie possible au sein du Réseau Rosace Très Haut-Débit. Le coût de l'audit est de 192 167 € TTC. La CeA sera sollicitée en 2021 à hauteur de 25 %, ce qui correspond à l'organisation physique des deux réseaux. Un avenant à l'audit principal rendra compte de cet accord.

- ❖ En ce qui concerne le rail, pour la ligne fret reliant COLMAR à VOLGELSHEIM, les études, d'une durée prévisionnelle de 12 mois, sont aujourd'hui en cours. Le coût total du projet s'élève à 8,995 M€ avec une participation départementale de 1,1 M€ et un début de réalisation en 2021.
- ❖ Par ailleurs, les études APS de la Nouvelle Liaison Ferroviaire de l'EuroAirport sont aujourd'hui terminées et celles concernant la phase APD ont débuté en 2020 (durée prévisionnelle : du mois d'août 2020 au mois de mars 2023) pour un montant global de 5,1 M€ (participation départementale : 270 000 €). La mise en service du projet est prévue en 2028.
- ❖ Les crédits pour les études et acquisitions foncières de la LGV Rhin Rhône sont maintenus pour parer à toute éventualité, en cas de reprise.

Globalement, les inscriptions du BP 2021 au titre de la politique des infrastructures, routes et mobilité (tous secteurs confondus) sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

Politique en faveur des infrastructures (routes, mobilité, grands équipements)	BP 2020 (67 et 68)	BP 2021 (avec Etat)	OB 2021 - BP 2020 en €	OB 2021 - BP 2020 en %	AP/AE nouvelles
Dépenses de fonctionnement	23 813 993	27 652 000	3 838 007	16,1%	0
Dépenses d'investissement	84 184 873	121 300 000	37 115 127	44,1%	260 301 327
<b>TOTAL dépenses (A)</b>	<b>107 998 866</b>	<b>148 952 000</b>	<b>40 953 134</b>	<b>37,9%</b>	<b>260 301 327</b>
Recettes de fonctionnement	1 872 000	2 373 000	501 000	26,8%	0
Recettes d'investissement	4 354 500	23 350 000	18 995 500	436,2%	18 613 500
<b>TOTAL recettes (B)</b>	<b>6 226 500</b>	<b>25 723 000</b>	<b>19 496 500</b>	<b>313,1%</b>	<b>18 613 500</b>
<b>Dépenses nettes (A-B)</b>	<b>101 772 366</b>	<b>123 229 000</b>	<b>21 456 634</b>	<b>21,1%</b>	<b>241 687 827</b>

Il convient de préciser que les écarts importants entre les montants qui figurent au BP 2020 et ceux du BP 2021 découlent des inscriptions nécessaires à la part routière transférée de l'Etat dont le budget voté en 2020 n'est pas précisément définissable.

A périmètre constant (sans la part « Etat »), l'évolution du budget entre le BP 2020 et le BP 2021 est maîtrisée avec une faible augmentation des dépenses de fonctionnement (+ 2 %), et une baisse de près de 6 % en investissement.

Globalement, le montant du budget 2021 est légèrement inférieur au cumul des budgets qui ont été mobilisés en 2020 par les deux collectivités alsaciennes et l'Etat sur ces mêmes politiques.

## **II. Présentation des secteurs rattachés à la politique des infrastructures, routes et mobilité :**

### **A/ Secteur « Entretien et exploitation »**

#### **1) *Entretien courant du réseau routier, Viabilité Hivernale (VH), magasin/atelier de COLMAR, études et fonctions transversales (programmes 082, 083, 087 et 090)***

**CP 2021 :** 26,285 M€ (et 1,876 M€ de prévisions de recettes 2021)

**AP complémentaires :** 0,430 M€ en recettes

Le budget réservé à l'entretien courant, à la VH et aux fonctions transversales est de 26,285 M€ inscrits dans la section de fonctionnement, et se décline de la manière suivante :

- Entretien courant des routes et des itinéraires cyclables (14,284 M€ en dépenses et 0,200 M€ en recettes) : réparations ponctuelles, mise en œuvre d'enrobés à froid ou par Point à Temps Automatiques (PATA) pour prolonger la durée de vie des chaussées en attendant la pose d'un revêtement complet. A noter que le transfert des lignes budgétaires du SARM vers le budget annexe SPVBR génère une augmentation de la ligne de crédits « locations d'engins » qui s'élèvera au total à 6,146 M€ en 2021 (et donc des recettes correspondantes pour le budget annexe) ;
- Viabilité hivernale (6,229 M€) : identification au sein du budget de fonctionnement des dépenses liées à la Viabilité Hivernale (VH), avec une ligne « locations d'engins VH » au titre de la facturation des prestations assurées par le SPVBR ;
- Entretien courant des équipements de retenue (0,375 M€ en dépenses et 0,150 M€ en recettes) ;
- Entretien courant de la signalisation horizontale (0,05 M€) et entretien courant de la signalisation verticale (0,05 M€) : la plupart de ces dépenses est imputée en investissement ;
- Entretien courant des ouvrages d'art (0,856 M€) : petits travaux de maçonnerie, peinture des garde-corps.
- Entretien des équipements et du réseau numérique TETRA (0,805 M€) : frais de fonctionnement TETRA (redevances, factures d'électricité et location) et maintenance de l'éclairage public, des feux tricolores, des matériels de comptage, caméras et autres installations de voirie ;
- Transfert EMS (3,110 M€) : somme forfaitaire et annuelle versée à l'EMS au titre des frais d'entretien des routes départementales transférées à cette dernière ;
- Etudes de fonctionnement (0,05 M€) : études non suivies de travaux (carottages, contrôles extérieurs, géomètre etc...) ;
- Magasin/atelier de COLMAR (0,108 M€) : frais de fonctionnement du SARM transférés au budget annexe du SPVBR (avec maintien en 2021 d'une ligne de crédits sur le budget principal pour les achats du magasin central de COLMAR) et quelques achats sur le territoire du Bas-Rhin ;
- Fonctions transversales (0,368 M€ en dépenses et 1,526 M€ en recettes) : paiement de conventions et prestations de services, diverses cotisations, honoraires et frais généraux, sécurité routière, mesures compensatoires, redevances d'occupation du domaine public (en recettes) ;

## **2) Renforcement du réseau (investissement, programme 084)**

**CP 2021** : 40,026 M€ (et 0,900 M€ de prévisions de recettes 2021)

**AP complémentaires** : 41,726 M€

Cette partie du budget correspond au **renouvellement des couches de roulement et aux travaux connexes sur routes départementales** (assainissement, maintenance urgente, rénovation définitive des chaussées, rénovation des itinéraires cyclables). Ces programmes constituent une intervention périodique et programmée, indispensable pour maintenir le patrimoine en état, assurer l'étanchéité de la route et garantir une adhérence correcte.

Un budget 2021 de 38,526 M€ est prévu sur l'opération « maintenance des chaussées » (avec 39,026 M€ d'AP nouvelles et 0,7 M€ de recettes au titre du remboursement des frais de travaux pour la réparation de la bretelle de SOULTZ-SOUS-FORÊTS) : cette somme, qui représente à elle seule plus de 60 % des dépenses d'investissement du budget « entretien et exploitation » correspond à la somme des crédits annuels habituellement inscrits dans les deux départements alsaciens et des besoins de crédits pour le gros entretien du réseau routier national transféré à la CeA.

Le programme dédié aux **travaux d'assainissement** s'élève à 1,050 M€ en 2021 (et 1,2 M€ d'AP nouvelles) afin de poursuivre la campagne de recensement et de diagnostic des bassins, et de financer des travaux de remise à niveau de plusieurs d'entre eux.

En ce qui concerne les programmes de **rénovation des itinéraires cyclables**, le faible niveau de la demande budgétaire (0,25 M€ de CP et 0,3 M€ d'AP) s'explique par le fait que pour l'instant les dépenses inhérentes à ces travaux ne sont pas identifiées par une opération distincte dans le budget bas-rhinois (cette partie est cumulée avec les dépenses de maintenance des routes). Cette identification des dépenses pour la rénovation des itinéraires cyclables sera développée en 2021 sur l'ensemble du territoire alsacien afin d'assurer une meilleure lisibilité budgétaire, d'autant plus que ce patrimoine est vieillissant et qu'il sera nécessaire d'augmenter ce budget dans les prochaines années.

Le financement des réfections de tranchées (0,2 M€ de CP en dépenses et recettes, ainsi que 0,6 M€ d'AP) ainsi que la réparation des dégâts urgents (0,6 M€ d'AP) vient compléter ce programme.

## **3) Aménagement des traverses d'agglomération (investissement, programme 091)**

**CP 2021** : 5 M€

**AP complémentaires** : 10 M€

Les travaux de chaussée qui accompagnent les aménagements de sécurité en traverse d'agglomération réalisés sous maîtrise d'ouvrage des communes nécessitent l'inscription d'un budget en crédits de paiement de 5 M€. Malgré le niveau élevé d'AP engagées et non encore soldées, il est proposé de ne pas mobiliser à ce stade un montant plus élevé de crédits de paiement, un réajustement sera possible par décision modificative en fonction du volume réel des demandes de paiement des communes.

#### **4) Equipement du réseau (investissement, programme 085)**

**CP 2021** : 7,635 M€

**AP complémentaires** : 8,100 M€

Ce programme regroupe 4 opérations : la signalisation horizontale, la signalisation verticale, les dispositifs de retenue et les équipements dynamiques.

En ce qui concerne **la Signalisation Horizontale et Verticale (SH, SV)**, les besoins de CP 2021 s'élèvent globalement à 5,035 M€ (2,845 M€ pour la SH, et 2,190 M€ pour la SV) et 5,3 M€ d'AP nouvelles (3 M€ d'AP pour la SH et 2,3 M€ pour la SV). Ces montants correspondent aux budgets habituellement votés par les deux collectivités, avec un complément de 0,760 M€ de CP pour la prise en compte du réseau national transféré (dont 0,320 M€ sur la ligne budgétaire PPHM « Portiques, Potences, Hauts-Mâts »).

Pour les **dispositifs de retenue**, il est proposé de maintenir un budget annuel de 1,5 M€ en 2021 puis 1,4 M€/an les années suivantes. Ce budget est nécessaire notamment du fait de l'augmentation du taux de renouvellement des couches de roulement (mise aux normes de ces dispositifs en accompagnement des chaussées neuves). Le volume d'AP nouvelles s'élèverait à 1,6 M€.

L'opération « **équipements dynamiques, installations diverses et éclairage public** » est notamment consacrée au renouvellement des installations de voirie (stations de comptages, nouvelles caméras, éco-compteur ...) ainsi qu'à l'achèvement du basculement de la radio analogique vers le réseau numérique « TETRA ». A noter que les dépenses visant à étendre l'infrastructure TETRA avec l'intégration de la DIR Est ont été financées en 2020 par anticipation de la création de la CeA. Pour 2021, des CP sont nécessaires à hauteur de 1,1 M€ (et 1,2 M€ d'AP).

#### **5) Ouvrages d'art (investissement, programme A086)**

**CP 2021** : 11,190 M€ (et 1,2 M€ de prévisions de recettes 2021)

**AP complémentaires** : 27,270 M€ en dépenses et 1,253 M€ en recettes

Les budgets sollicités pour la maintenance ou la réhabilitation des ouvrages d'art sont dépendants de l'état du patrimoine (ponts, passerelles, murs de soutènement...).

Sur le territoire haut-rhinois, de grosses réparations sont notamment nécessaires pour procéder à la réparation du pont sur le Rhin à CHALAMPE (2,7 M€ en 2021, avec un financement de 1,2 M€ du Regierungspräsidium) et à la reconstruction de la passerelle sur le Bief à NIFFER (1,5 M€ en 2021). Sur le territoire bas-rhinois, des études et travaux seront à prévoir en 2021 pour les ouvrages d'art sur la RD20 (remplacement de 3 buses métalliques entre RHINAU et MARCKOLSHEIM : 0,6 M€), la réparation du pont sur la Sarre de la RD 23 pour 1 M€ ainsi que de nombreuses opérations de maintenance (40 à 50 chantiers).

## **6) Etudes et contrôles (investissement, programme 087)**

**CP 2021** : 1,040 M€

**AP complémentaires** : 2,973 M€

Une partie de ces dépenses (0,625 M€ des CP 2021 et 1,835 M€ d'AP) correspond aux frais d'étude et de suivi de l'état des ouvrages d'art. Ces derniers sont périodiquement visités et notés afin de déterminer la programmation des travaux de réparation.

L'autre partie correspond aux dépenses d'études relatives à la maintenance des routes (0,405 M€ de CP et 1,108 M€ d'AP) et des équipements du réseau (0,01 M€ de CP et 0,03 M€ d'AP).

## **7) Bacs rhénans (fonctionnement et investissement, programme 088)**

**CP 2021** : 0,730 M€ en investissement et 0,780 M€ en fonctionnement (avec 0,447 M€ de prévisions de recettes de fonctionnement)

**AP complémentaires** : 1,730 M€

Les crédits demandés dans le cadre du BP 2021 seront utilisés pour l'entretien courant des bacs et l'achat du gas-oil en fonctionnement. Les recettes (0,447 M€) proviennent de la participation allemande au fonctionnement du bac Drusus (DRUSENHEIM) et d'une compensation versée par Europapark pour la prolongation des horaires d'ouverture du bac Rhenanus (Rhinau) à l'occasion des fêtes de fin d'année. En investissement, les travaux de rénovation du bac Drusus seront achevés cette année et la réfection des pylônes du bac à traîlle Saletio (SELTZ) ainsi qu'une étude pour le dragage du Rhin le long de son parcours seront lancées en 2021.

## **8) Tunnel de SCHIRMECK (fonctionnement et investissement, programme 089)**

**CP 2021** : 0,040 M€ en investissement et 0,216 M€ en fonctionnement

**AP complémentaires** : 0,120 M€

Les crédits de fonctionnement de ce programme sont nécessaires à l'entretien quotidien du tunnel de SCHIRMECK (0,216 M€) et le budget d'investissement correspond aux besoins en matière de remplacement du matériel obsolète (0,040 €).

## **9) Acquisitions de matériels (investissement, programme A090)**

**CP 2021** : 0,152 M€

**AP complémentaires** : 0,200 M€

Ce programme consiste à financer l'achat de petits matériels et outillages (débroussailleuse, tronçonneuse...) des centres d'entretien et d'intervention.

## **B/ Secteur « Travaux neufs »**

**1) Aménagements du réseau transféré (investissement, programme 067, hors opérations dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'EMS, cf. secteur « grands équipements » du présent rapport)**

**CP 2021** : 25 570 000 € (et 16 566 000 € de prévisions de recettes 2021)

**AP complémentaires** : 58 398 273,06 € en dépenses et 16 566 000 € en recettes

Ce programme regroupe les opérations d'aménagements d'envergure du réseau national transféré à la CeA au 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

- **La déviation de CHATENOIS – RN 59** (9 M€ de CP ; 7,83 M€ de prévisions de recettes et 37 M€ d'AP nouvelles en dépenses et 7 830 000 € en AP de recettes) : cette opération est en phase « travaux ». Cette opération est financée à 75 % par l'Etat et la Région. Les prévisions de dépenses 2022 et 2023 sont évaluées pour l'instant à 14 M€/an.
- **L'aménagement de la plateforme douanière Sud Alsace – A 35** (4,155 M€ de CP et 6,083 M€ d'AP nouvelles en dépenses et 3 116 000 € d'AP de recettes) : les crédits 2021 correspondent aux travaux de réaménagement du parking. Globalement, cette opération a été inscrite au CPER à hauteur de 8 M€ mais est désormais estimée à hauteur de 12 M€ ; à noter que la Confédération Suisse devrait participer à hauteur de 4,581 M€.
- **Les travaux de régénération des chaussées sur l'A 35/RN 1083 à SELESTAT** (5,1 M€ de CP et 8,7 M€ d'AP nouvelles en dépenses et 3 075 000 € d'AP de recettes) : l'aménagement de la dernière section entre Maison-Rouge et EBERSHEIM est prévu en 2021.
- **La mise à 2x3 voies sur l'A 36 à MULHOUSE** (3,9 M€ de CP, 3,075 M€ en recettes et 0,475 M€ d'AP nouvelles) : les travaux 2021 consistent pour une grande partie à procéder à l'élargissement de l'ouvrage SNCF à hauteur de 1,8 M€.
- **L'aménagement multimodal RN 4/A 351** (2,9 M€ de CP, 2,3 M€ en recettes et 4 M€ d'AP nouvelles en dépenses et 2,3 M€ d'AP de recettes) : budget prévisionnel pour la partie de l'opération sous maîtrise d'ouvrage de la CeA. La mise à 2x3 voies de la RN 4 et l'aménagement de voies spécifiques pour le TSPO sur la RN 4 et l'A 351 sont en cours de réalisation.

Quatre autres opérations vont également mobiliser des crédits de paiements en 2021, pour des montants moins importants car au stade des études (**RN 66 – protection des zones de captage** : 0,37 M€ de CP et d'AP de dépenses et 0,245 M€ de CP et d'AP de recettes, **RN 66 – dénivellement du PN22** : 0,125 M€ de CP et 0,55 M€ d'AP ; **RN 66 – protections acoustiques à LUTTERBACH** : 0,020 M€ de CP et 1,22 M€ d'AP).

## **2) Aménagements des routes principales (investissement, programme 068)**

**CP 2021** : 14 332 000 € (et 3 622 000 € de prévisions de recettes 2021)

**AP complémentaires** : 72 732 000 €

Parmi les opérations d'aménagements des routes principales du réseau routier départemental (hors « routes nationales transférées »), les suivantes se distinguent par les montants élevés de crédits de paiement à prévoir dès 2021 :

- **Transports en Site Propre Ouest (TSPO ; 5,3 M€ de CP, 3,622 M€ de prévisions de recettes et 0,5 M€ d'AP nouvelles) :** cette opération (inscrite au CPER pour 36 M€ pour la section interurbaine de la RD 1004 et 36 M€ pour les aménagements sur la RN 4 et l'A 351), consiste en l'aménagement des infrastructures et équipements nécessaires au fonctionnement d'un bus à haut niveau de service (voies dédiées, P+R, stations d'arrêt, feux, signalisation dynamique...) entre WASSELONNE et STRASBOURG. Les travaux sur la section entre MARLENHEIM et FURDENHEIM ont démarré en 2020 et se poursuivent en 2021 et 2022 avec l'aménagement de la section du Kronthal entre WASSELONNE et MARLENHEIM ainsi que les 3 dernières stations et un P+R. Un financement de 1,75 M€ (25 % par la Région et 50 % par l'Etat sur les travaux 2020, soit avec 1 an de décalage) est prévu en 2021. Environ 14 M€ resteront à dépenser entre 2021 et 2023 sur cette opération.
  
- **La liaison A 35-RD 83 à hauteur d'ENSISHEIM (2,975 M€ de CP) :** cette opération est aujourd'hui en travaux en ce qui concerne la liaison entre l'A 35 et la RD 83. Pour 2021, les CP correspondent à la poursuite des travaux avec le réaménagement de l'échangeur dont les paiements se termineront en 2022 (1,055 M€).
  
- **La liaison entre la RD 66 et la RD 35 à VIEUX THANN (0,5 M€ de CP) :** le dossier DUP a été lancé, les travaux débuteront fin 2021, et s'étaleront sur 2022 (2,9 M€) et 2023 (1,4 M€).
  
- **La RD 18 - Liaison A 4 à LORENTZEN (0,5 M€ de CP) :** cette liaison est destinée à améliorer l'accessibilité du territoire entre l'A 4 et le bassin économique de DIEMERINGEN et du Pays de BITCHE, à améliorer la sécurité routière ainsi qu'à favoriser le développement économique de l'Alsace bossue. Le coût global de cette opération s'élève à 21 M€.
  
- **L'aménagement de la RD 105 à SAINT LOUIS – 5A3F « Technoport » (0,650 M€ de CP) :** cette opération (évaluée à 65 M€) qui consiste à améliorer l'accessibilité de l'agglomération des 3 Frontières depuis l'A 35, notamment via la RD 105, est désormais en phase « projet » (dossier DUP déposé en 2020, premiers travaux de dégagement des emprises fin 2021).

Les CP 2021 correspondent aux paiements de la maîtrise d'œuvre et aux premières situations de travaux. Les travaux se poursuivront jusqu'en 2025 avec des montants importants de dépenses en 2022 et 2023 (respectivement 17,535 M€ puis 23,11 M€). Cette opération est cofinancée par SAINT LOUIS AGGLOMERATION et l'Etat. A ce titre, 1,305 M€ sont inscrits en recettes 2021 (puis 6,4 M€ en 2022 et 10,2 M€ en 2023).

- **La liaison ALTKIRCH MULHOUSE BURNHAUPT (0,895 M€ de CP et 0,5 M€ d'AP complémentaires) :** les études relatives à la création d'un giratoire au Nord de l'échangeur RD 83/A 36 et la reprise du giratoire Sud sont actuellement en cours. Les travaux devraient débuter fin 2021.

En dehors de ces 6 opérations, il est également important d'évoquer les opérations suivantes car elles nécessitent le vote d'un important volume d'AP nouvelles et donc de fortes dépenses pour les années suivantes, notamment pour :

- **La rocade de COLMAR** (30 M€ d'AP nouvelles, 0,350 M€ de CP) : le chiffrage des CP 2021 correspond au démarrage des études, avec un démarrage des travaux prévu pour 2023. Le volume d'AP complémentaire permet de couvrir l'estimation globale de cette opération, estimée à ce jour à 46 M€ (avec des financements attendus et en cours de discussion, notamment avec COLMAR Agglomération et la Région Grand Est).
- **Le franchissement du Rhin nord – passerelle BEINHEIM** (15,15 M€ d'AP nouvelles, 0,150 M€ de CP 2021) : cette opération consistera à créer une liaison confortable et sécurisée pour les piétons et cyclistes entre les deux rives du Rhin avec la réalisation d'une passerelle sur le Rhin. Une réalisation des travaux à l'horizon 2024/2025 est envisageable pour un coût d'opération de l'ordre 15 M€.
- **La déviation de MERTZWILLER – RD 1062** (10,5 M€ d'AP nouvelles, 0,50 M€ de CP 2021) : les problèmes récurrents de congestion sur la RD 1062 dans la traverse de MERTZWILLER et au niveau de la zone d'activité et industrielle de SCHWEIGHOUSE SUR MODER ainsi que les problèmes de sécurité sur cet axe ont conduit le Département du Bas-Rhin à poursuivre le projet de déviation initié par l'Etat avant 2006.

La phase de concertation a été menée en 2020, les dossiers DUP et d'autorisations environnementales seront élaborés en 2021, pour une opération globalement estimée entre 20 et 25 M€ ;

- **L'aménagement de la RD 1420 à ROTHAU** : 0,4 M€ de CP 2021 et 5,5 M€ d'AP nouvelles (opération estimée entre 25 et 30 M€ pour améliorer la sécurité de la RD 1420 et réduire les nuisances routières dans la commune). Les études d'avant-projet sont engagées et les dossiers de DUP et d'autorisations environnementales seront élaborés en 2021 ;
- **La mise à 2x2 voies de la RD 4 entre l'A 35 et la frontière allemande** (1,5 M€ d'AP nouvelles) : la RD 4 présente un niveau de trafic supérieur à 21 000 véhicules par jour, et constitue un axe transfrontalier majeur. Les études sont à envisager dès à présent compte tenu des délais nécessaires pour ce type d'opération. Des cofinancements européens, allemands et français (Etat, Région...) seront à mobiliser pour cette opération estimée à environ 80 M€ ;
- **Les aménagements d'axes (sécurité et mise aux normes)** : 2,1 M€ d'AP nouvelles.

Enfin, sur ce programme, plusieurs autres opérations nécessitent l'inscription de CP plus modestes, il s'agit de :

- **La liaison A 35/RD 18 à hauteur de ROUFFACH** : 0,370 M€ de CP 2021 (redémarrage des études pour lancer les travaux à partir de 2022 pour 2 ans) ;
- **La déviation de BALLERSDORF** : 0,747 M€ de CP 2021 pour la fin des paiements de travaux et des aménagements paysagers ;
- **La liaison COS – aéroport** : 0,3 M€ de CP 2021, 0,2 M€ de prévisions de recettes et 0,6 M€ d'AP nouvelles (opération inscrite au Contrat triennal Strasbourg Capitale Européenne 2018-2020 pour 5 M€ HT, financée à parts égales entre l'ETAT, la Région, l'EMS et le Département du Bas-Rhin, ce dernier étant maître d'ouvrage). Les études d'avant-projet sont en cours ;

- **L'aménagement de la RD 430 à hauteur du carrefour du Château d'eau à KINGERSHEIM** : 0,230 M€ de CP 2021 (frais d'études pour la mise à 2x3 voies et les frais de maîtrise d'œuvre pour la refonte du carrefour avec la RD 20) ;
- **Le barreau ouest d'ALTKIRCH** : 0,115 M€ de CP 2021 pour la fin des études préliminaires ;
- **La réalisation du créneau de dépassement sur la RD 263** : 0,100 M€ de CP 2021 en études et 1,4 M€ d'AP nouvelles ;
- **L'accès RD 1420 à DORLISHEIM – MUTZIG** : 0,100 M€ de CP 2021 pour la fin des études ;
- **Le réaménagement de l'échangeur RD 1083/RD 425 à ERSTEIN** : 0,100 M€ de CP 2021 et 2,8 M€ d'AP nouvelles ;
- **La liaison RD 1083 – RD 829 à BENFELD SAND** : 0,050 M€ de CP 2021 d'études et 2,182 M€ d'AP (projet de 2,5 M€ financé à 80 % par la Communauté de Communes). Les procédures environnementales sont achevées mais les acquisitions foncières amiables menées par la Communauté de Communes n'ont pas encore abouti. Les travaux seraient alors décalés en 2023-2024 ;

### **3) Aménagements de proximité (investissement, programme 069)**

**CP 2021** : 6,743 M€ (et 0,108 € de prévisions de recettes 2021)

**AP complémentaires** : 22,337 M€ en dépenses et 0,108 M€ en recettes

Ce programme regroupe trois opérations distinctes : les aménagements de sécurité (1,160 M€ de CP 2021 et 2,480 M€ d'AP nouvelles), les aménagements paysagers (0,1 M€ de CP 2021 et 0,2 M€ d'AP nouvelles) et les opérations dites « d'aménagements du réseau ordinaire » (5,483 M€ de CP 2021, 0,108 M€ de prévisions de recettes et 19,657 M€ d'AP nouvelles).

Il s'agit pour l'essentiel de diverses opérations d'investissement modestes mais qui présentent un intérêt pour la sécurité des usagers de la route et pour l'aménagement du territoire.

A titre d'exemple, ce programme nécessite des CP et des AP pour des aménagements de carrefours (RETSCHWILLER, KIENTZHEIM, WIHR AU VAL, SIGOLSHEIM etc...) ou pour des opérations spécifiques (aménagement de la RD 86 entre EBERBACH, WOERTH et REICHSHOFFEN, recalibrage de la RD 429 entre DRUSENHEIM et ROHRWILLER, réhabilitation des murs antibruit à HOUSSEN, travaux de sécurisation du Col d'ODEREN...).

D'autres opérations ponctuelles visent par ailleurs à rectifier des virages, améliorer la visibilité, protéger les accotements, reconfigurer des carrefours etc...

### **4) Etudes générales travaux neufs (investissement, programme 070)**

**CP 2021** : 0,310 M€

**AP complémentaires** : 0,650 M€

Les études préalables au démarrage de nouvelles opérations nécessitent l'inscription d'une somme prévisionnelle à inscrire au budget d'investissement (0,31 M€ en 2021, puis 0,3 M€/an).

## **C/ Secteur « Mobilité »**

### **1) Frais de fonctionnement mobilité (fonctionnement, programme 077)**

**CP 2021** : 0,369 M€

Ce programme, dont les besoins de CP 2021 s'élèvent à 0,369 M€, correspond aux dépenses d'entretien courant des aires de co-voiturage (0,025 M€), aux actions en faveur des mobilités (0,085 M€, dont le développement de l'application informatique « géo-vélo »), la participation à la réduction tarifaire des abonnements sur l'A 4 pour les automobilistes du Nord de l'Alsace (0,240 M€) et le financement de l'entretien courant des itinéraires cyclables (0,019 M€ : financement de l'entretien des pistes en forêts domaniales de l'ONF et de la Ville de HAGUENAU).

### **2) Aménagements cyclables (investissement, programme 079)**

**CP 2021** : 2,06 M€ (et 0,476 M€ de prévisions de recettes 2021)

**AP complémentaires** : 4,510 M€ en dépenses et 0,257 M€ en recettes.

Ce programme se partage entre les aménagements sur domaine propre (1,82 M€ de CP, 0,257 M€ de recettes et 4,460 M€ d'AP), et les aménagements sur domaine de tiers (0,24 M€ de CP, 0,219 M€ de recettes et 0,05 M€ d'AP). Les crédits de paiements demandés pour 2021 doivent permettre de poursuivre ou achever des travaux déjà engagés (itinéraires cyclables PFETTERHOUSE BONFOL, HIRSINGUE ROPPENZWILLER, Vallée de la BRUCHE – Section SAULXURES – SAINT BLAISE, BETSCHDORF - RITTERSHOFFEN...) ou de lancer de nouvelles opérations (itinéraires cyclables HEGENHEIM HAGENTHAL, SCHLIERBACH DIETWILLER, DOSSENHEIM SUR ZINSEL, HATTMATT...)

Le financement de ces opérations peut être assuré en partie par les communes ou EPCI, d'où une prévision de recettes 2021 sur l'ensemble de ce programme.

Les prévisions de dépenses pour les années suivantes sont comprises entre 3 et 4 M€/an selon l'avancement des opérations engagées ou à engager.

### **3) Autres aménagements (investissement, programme 078)**

**CP 2021** : 0,415 M€ (et 0,048 M€ de prévisions de recettes 2021)

**AP complémentaires** : 0,740 M€

Il s'agit pour l'essentiel d'aménagements de type « parkings de co-voiturage » (0,365 M€ de CP, 0,048 M€ de recettes des fonds européens et 0,640 M€ d'AP), ainsi que le financement de l'accessibilité du château du Haut-Koenigsbourg (0,050 M€ en 2021 de CP et 0,100 M€ d'AP).

### **4) Etudes mobilité (investissement, programme 081)**

**CP 2021** : 0,130 M€

**AP complémentaires** : 0,390 M€

Parmi les dépenses prévues en 2021, une étude de mobilité pour le secteur des 3 frontières dans le Sud Alsace nécessite l'inscription de 0,100 M€ en 2021.

## **D/ Secteur « Grands équipements et infrastructures de communication »**

### **1) Les dépenses de fonctionnement (programme 073)**

**CP 2021 : 0,001 M€**

Les dépenses de fonctionnement de 1 000 € à inscrire en 2021 correspondent à la cotisation à EAP Express (A693/1346/190), dont l'objet est de promouvoir la mise en service de la Nouvelle Liaison Ferroviaire de l'EuroAirport.

### **2) Aides à la voirie (investissement, programme 075)**

**CP 2021 : 0,242 M€**

**AP complémentaires : 1,6 M€**

La demande de CP 2021 correspond aux reliquats de dépenses à payer en matière de subventions à la voirie. Pour les années suivantes, une prévision de dépenses est pour l'instant maintenue à hauteur de 0,2 M€/an pour les dossiers non éligibles au dispositif des amendes de police mais sous réserve de l'évolution des dispositifs d'aides aux territoires dans le cadre de la création de la CeA et des convergences de politiques à mettre en œuvre.

Environ 130 000 € de crédits de paiements 2021 sont également inscrits sur ce programme pour le versement de la subvention annuelle à la Ville de COLMAR conformément à la convention d'entretien des RD en agglomération signée fin 2020.

### **3) Aménagements du réseau transféré (investissement, programme 067)**

**CP 2021 : 2,973 M€**

**AP complémentaires : 4,185 M€**

Pour les opérations ci-dessous, la maîtrise d'ouvrage sera assurée par l'EMS, et nécessitent de ce fait l'inscription d'AP et de CP pour faire face aux appels de fonds attendus selon l'avancement des opérations :

- **La rocade sud de STRASBOURG** (0,4 M€ de CP et 0,4 M€ d'AP) : la mise en service s'est déroulée fin 2020 mais des travaux de finitions, de soldes de marché et d'acquisitions foncières sont à prévoir en 2021 ;
- **L'aménagement multimodal de la RN 4 et de l'A 351** (2,448 M€ de CP et 2,885 M€ d'AP) pour la partie de l'opération sous maîtrise d'ouvrage EMS ;
- **La requalification de l'A 35 à STRASBOURG** (0,125 M€ de CP et 0,250 M€ d'AP) : il s'agit d'un projet de réaménagement de l'A 35 après la mise en service du COS, avec pour objectifs de contribuer au report de trafic du transit sur le COS, favoriser le report modal, réduire les nuisances ... La participation de la CeA est de 16,6 %, soit 0,125 M€ en 2021 ;
- **Les murs anti bruit sur l'A 35 dans le secteur de la montagne verte à STRASBOURG** (0,65 M€ d'AP nouvelles).

#### **4) THD et infrastructures ferroviaires, fluviales et portuaires (investissement, programmes 071, 073 et 074)**

**CP 2021** : 2,472 M€

**AP complémentaires** : 1,8 M€

En 2021, les dépenses d'investissement d'un montant de 2,472 M€ et l'autorisation de programme de 50 000 € à prévoir en 2021, se répartissent de la manière suivante :

- la poursuite des travaux du THD : 1,238 M€ (dont 601 228 € pour la partie haut-rhinoise et 637 000 € pour la partie bas-rhinoise)
- la participation à l'audit entrepris par la Région concernant l'état des réseaux haut-débit d'Alsace (Alsace Connexia et Haut-Rhin Télécom (HRT)) : 50 000 € (avec l'inscription de l'Autorisation de Programme correspondante)
- la poursuite des études et des acquisitions foncières LGV Rhin Rhône : 50 000 €
- les études du raccordement ferré de l'EuroAirport (APS) : 10 000 €
- les études du raccordement ferré de l'EuroAirport (APD) : 134 500 €
- la poursuite des travaux sur la ligne fret COLMAR/VOLGELSHEIM : 825 000 € (et 1,038 € d'AP nouvelles).
- La ligne de fret ROESCHWOOG BENHEIM : 164 000 € (et 484 000 € d'AP nouvelles)

#### **5) Etudes générales (investissement, programme 076)**

**CP 2021** : 0,240 M€

**AP complémentaires** : 0,840 M€

Pour les OB 2021, la demande de 0,240 M€ correspond aux crédits nécessaires pour la contribution de la CeA au financement des études de la liaison ferroviaire COLMAR-FRIBOURG.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- ❖ d'inscrire, au titre du Budget primitif 2021 pour la politique des routes, infrastructures et mobilités :
  - en dépenses :
    - en fonctionnement : un crédit de paiement de 27 652 000 €,
    - en investissement : un crédit de paiement de 121 300 000 € et un total d'autorisation de programme de 260 301 327,06 € en dépenses et 18 613 500 € en recettes,
  - en recettes :
    - en fonctionnement : un crédit de paiement de 2 373 000 €,
    - en investissement : un crédit de paiement de 23 350 000 €.
- ❖ de prendre note de la répartition de ces montants conformément à l'annexe 1 du présent rapport.
- ❖ d'autoriser le versement, au titre de 2021, de la participation versée à la Ville de MULHOUSE au titre de l'entretien des sections de routes départementales comprises dans l'agglomération de MULHOUSE, estimée à hauteur de 150 000 € par an et imputée au budget de la CeA au Programme 082, chapitre 65, fonction 843, nature 65734.

- ❖ d'autoriser le versement, au titre de 2021, de la participation versée à la Ville de COLMAR au titre de l'entretien des sections de routes départementales comprises dans l'agglomération de COLMAR, d'un montant de 173 474 € TTC et imputée au budget de la CeA, sur le programme 082, chapitre 65, fonction 843, nature 65734 pour la partie qui relève des charges d'entretien imputées en fonctionnement, soit 36 430 €, ainsi que sur le programme 075, chapitre 204, fonction 843, nature 2041482 pour la partie qui relève du gros entretien imputé en investissement, soit 137 044 €.
- ❖ d'autoriser le maintien des taux de subvention des communes et EPCI du Haut-Rhin appliqués en 2020 pour les dossiers relevant des rubriques « Aménagements des Routes Départementales en traverse d'agglomération » et « Amendes de Police » et arrivés complets au cours de l'année 2021, et ce à titre transitoire jusqu'à l'approbation d'une politique commune d'aide à la voirie sur l'ensemble du territoire alsacien.
- ❖ d'autoriser le maintien des règles d'instruction des dispositifs « Aménagement des routes départementales en traverse d'agglomération » et « amendes de police » (telles que résultant de la délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental du Haut-Rhin n° CP-2013-7-3-9 du 5 juillet 2013) pour tous les dossiers de demandes de subventions des communes et EPCI du Haut-Rhin arrivés complets au cours de l'année 2021, et ce à titre transitoire jusqu'à l'approbation d'une politique commune d'aide à la voirie sur l'ensemble du territoire alsacien.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer

Le Président



Frédéric BIERRY